



## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCÉNB 2014-2015

<b>CA1 – 9 NOVEMBRE 2014</b>	
Résolution 2014-2015/1 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Richard Landry et Gérard Mcken soient les signataires des chèques. ADOPTÉ	Ces personnes seront signataires pour toutes les affaires bancaires de la FCÉNB en 2013-2014.
Résolution 2014-2015/2 Attendu que Gérard Mcken continuera d'assurer la coprésidence du GACEF Il est dûment proposé et appuyé que Roger Martin soit le représentant de la FCÉNB au GACEF ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Roger Martin sera le porte-parole de la FCÉNB tandis que Gérard Mcken assurera la coprésidence du GACEF.
Résolution 2014-2015/3 Il est dûment proposé et appuyé que Richard Landry, Richard Gallant et Gérard Mcken représentent la FCÉNB au sein du comité bipartite. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Richard Landry, Richard Gallant et Gérard Mcken siègeront au comité bipartite.
Résolution 2014-2015/4 Il est dûment proposé et appuyé que Gérard Mcken et Anne-Marie Paradis représentent la FCÉNB au Forum de concertation des organismes de la SANB et la Table sectorielle sur l'éducation ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Gérard Mcken et Anne-Marie Paradis représenteront la FCÉNB au Forum des organismes. Gérard Mcken sera à la Table sectorielle en éducation.
Résolution 2014-2015/5 Il est dûment proposé et appuyé que Roger Martin représente la FCÉNB au Réseau des ayants droit. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Roger Martin représentera la FCÉNB au Réseau des ayants droit.
Résolution 2014-2015/6 Il est dûment proposé et appuyé que Line Collin préside le Comité du congrès annuel de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Line Collin préside le comité du congrès annuel.
Résolution 2014-2015/7 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Line Collin et Willy Wilondja siègent au Comité pour l'établissement des politiques de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Francine Cyr, Line Collin et Willy Wilondja feront partie du Comité pour l'établissement des politiques. (Ce comité a été renommé comité pour le mode de fonctionnement de la FCÉNB)
Résolution 2014-2015/8 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Roger Martin et Mario Pelletier siègent au Comité du Prix Reconnaissance.	Francine Cyr, Roger Martin et Mario Pelletier siègeront au comité du Prix Reconnaissance.



<b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	
Résolution 2014-2015/9 Attendu que Mario Pelletier a la confiance du CA pour représenter le Nouveau-Brunswick à la FNCSE Il est dûment proposé et appuyé que Mario Pelletier représente la FCÉNB à la FNCSE en 2014-2015. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	Mario Pelletier représente le Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de la FNCSE. Il a aussi été élu au poste de 2 <sup>e</sup> vice-présidence.
Résolution 2014-2015/10 Il est dûment proposé et appuyé que L'on envoie une lettre indiquant au CÉD Nord-Est que le CA se penchera sur la demande de changement au Règlement pour l'élection de la présidence, tel qu'accepté lors de la 12 <sup>e</sup> AGA. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	Une lettre a été envoyée au CÉD Nord-Est le 20 novembre 2014.

<b>CA2 – 12 ET 13 DÉCEMBRE 2014</b>	
Résolution 2014-2015/11 Attendu que les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour : 11.9. Demande d'appui de l'AFPNB 15. Dates des prochaines réunions du conseil d'administration Il est dûment proposé et appuyé que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
Résolution 2014-2015/12 Il est dûment proposé et appuyé Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 12-13 septembre 2014. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	Le procès-verbal de la réunion du 12-13 décembre est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015
Résolution 2014-2015/13 Il est dûment proposé et appuyé Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2014. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	Le procès-verbal de la réunion du 9 novembre est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015
Résolution 2014-2015/14 Il est dûment proposé et appuyé que : Le processus d'élection de la présidence, tel que demandé à l'assemblée générale annuelle, sera envoyé au comité sur les politiques afin qu'il analyse ce dossier. <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>	Le comité sur les politiques a été renommé comité sur le mode de fonctionnement. Il a fait part de ses recommandations au conseil d'administration qui les a adoptés à la réunion ordinaire du 28-29 août 2015.
Résolution 2014-2015/15 Il est dûment proposé et appuyé De déposer le rapport financier de la FCÉNB au 4 décembre 2014.	Le rapport financier de la FCÉNB est reçu par les membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
<p>Résolution 2014-2015/16 Il est dûment proposé et appuyé que : Le comité bipartite entame les discussions afin de connaître la volonté de collaborer du MÉDPE aux changements sur la Loi sur les services à la petite enfance.</p> <p>La discussion démontre : Les changements à la Loi sur les services à la petite enfance sont plus importants que la transition avec les CÉD, car c'est elle qui déterminera entre autres la dualité linguistique des services à la petite enfance et le droit de gestion des CÉD.</p>	<p>Les discussions au sujet de changements à la Loi sur les services à la petite enfance sont en cours dans le cadre des réunions du comité bipartite.</p>
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
<p>Résolution 2014-2015/17 Il est dûment proposé et appuyé que : Le comité bipartite et le Forum de concertation des organismes de la SANB aient un substitut afin de respecter le nombre de représentants de notre organisme au sein de ces comités.</p>	<p>Les discussions démontrent qu'en 2014-2015 : Willy Wilondja sera le substitut au Forum des organismes Au comité bipartite les substituts seront Line Collin pour le CÉD Nord-Est, Francine Cyr pour le CÉD Nord-Ouest, et Roger Martin pour le CÉD Sud.</p>
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
<p>Résolution 2014-2015/18 Il est dûment proposé et appuyé que : La FCÉNB achète 1 quart de page de publicité en noir et blanc dans le rapport annuel de la SANB.</p>	<p>Il est souligné que cette décision s'applique pour l'année financière 2014-2015.</p>
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
<p>Résolution 2014-2015/19 Il est dûment proposé et appuyé Que la responsable administrative des CÉD assiste à la formation « Art of Hosting » à Moncton les 27,28 et 29 janvier 2015</p>	<p>La responsable administrative a participé à la formation « Art of Hosting » les 28 et 29 janvier 2015 et en a fait rapport au conseil d'administration.</p>
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
<p>Résolution 2014-2015/20 Il est dûment proposé et appuyé que : La FCÉNB envoie une lettre d'appui au projet d'accueil et d'accompagnement du parent de l'AFPNB.</p>	<p>La lettre envoyée le 16 décembre 2014 a été signée par la vice-présidente.</p>
ADOPTÉE	

**CA3 – 2 FÉVRIER 2015**

**CA4 – 18 FÉVRIER 2015**

**CA5 – 20 ET 21 FÉVRIER 2015**

Résolution 2014-2015/21	L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
-------------------------	---



<p>Il est dûment proposé et appuyé D'ajouter les points suivants à l'ordre du jour : 10.3. Lettre du CPAÉ de l'école Sainte-Anne au sujet de l'impact des notes aux examens du MÉDPE 15. Déplacement de la responsable administrative 16. Autre Et que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>Résolution 2014-2015/22 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 12-13 décembre 2014 soit adopté. Abstention d'Alain Martin ADOPTÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 12-13 décembre est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/23 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 2 février 2015 soit adopté. Abstention d'Alain Martin ADOPTÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 2 février est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/24 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 18 février 2015 soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 18 février est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/25 Il est dûment proposé et appuyé Qu'une lettre soit envoyée demandant une collaboration et support financier pour l'Académie des élus 2016. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>La lettre a été envoyée le 28 août 2015.</p>
<p>Résolution 2014-2015/26 Il est dûment proposé et appuyé Que les frais de cellulaires du représentant de la FNCSF pour l'année financière 2014-2015 lui soient remboursés sur présentation de ses factures mensuelles. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Les frais de cellulaires du représentant de la FCÉNB à la FNCSF lui ont été remboursés sur présentation de ses factures les 4 et 26 mars 2015.</p>
<p>Résolution 2014-2015/27 Il est dûment proposé et appuyé Que Willy Wilondja représente la FCÉNB à la journée de réflexion sur l'immigration francophone. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Willy Wilondja a représenté la FCÉNB à la journée de réflexion sur l'immigration francophone qui se tenait à Ottawa le 2 mars 2015.</p>
<p>Résolution 2014-2015/28 Il est dûment proposé et appuyé Que l'on envoie une lettre de félicitations</p>	<p>Une lettre félicitant la FJFNB pour l'amélioration des processus d'élection a été envoyée.</p>



pour l'amélioration de leur processus d'élection des élèves conseillers à la FJFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/29 Il est dûment proposé et appuyé De demander aux CÉD de faire une demande d'information sur les résultats aux examens du ministère en 11 <sup>e</sup> année des 3 dernières années scolaires. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Une lettre demandant de l'information au sujet des résultats aux examens du MÉDPE en 11 <sup>e</sup> année des 3 dernières années scolaires a été envoyée aux 3 CÉD le 11 mars 2015.
Résolution 2014-2015/30 Il est dûment proposé et appuyé Que la responsable administrative évalue les 3 devis techniques reçus pour le site internet et suite aux résultats procède à l'achat du service le plus convivial pour les besoins des conseillers d'éducation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Les services d'une compagnie ont été retenus pour le rafraîchissement du site internet de la FCÉNB et les travaux sur celui-ci sont en cours.
Résolution 2014-2015/31 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB signifie son appui à l'AJEFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Une lettre d'appui pour l'AJEFNB a été envoyée au commissaire aux langues officielles le 19 mars 2015.

#### **CA6 – 6 MAI 2015**

Résolution 2014-2015/32 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB fasse la demande pour être intervenante au renvoi à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick pour clarifier la constitutionnalité du transport scolaire unilingue. ADOPTÉ	Suite aux conseils de Me Doucet, il a été décidé que la FCÉNB ne serait pas intervenante dans ce renvoi, que les CÉD le seraient
Résolution 2014-2015/33 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB signifie son appui à la FNCSF afin qu'elle soit intervenante à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick ADOPTÉ	Une lettre d'appui a été envoyée le 6 mai 2015.

#### **CA7 – 21 MAI 2015**

Résolution 2014-2015/34 Il est dûment proposé et appuyé Qu'une lettre soit envoyée aux CÉD afin qu'ils discutent de l'enveloppe égalitaire suite à la présentation de l'AEFNB en présence des présidents et nous fasse part de leur position avant que la FCÉNB se prononce sur la demande de l'AEFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La position des présidences des CÉD a été connue lors d'une téléconférence. Les lettres d'appui à l'AEFNB ont été envoyées le 28 mai.
--	---



<b>CA8 – 28 ET 29 MAI 2015</b>	
<p>Résolution 2014-2015/35 Attendu que : Les membres du CA se rendront à une présentation durant l'après-midi dans le cadre de l'AGA de l'AEFNB et qu'ils participeront ensuite à une conférence de presse, il est choisi de prioriser certains points de l'ordre du jour. Une autre réunion du CA aura lieu pour permettre de couvrir tous les points qui y figurent. Ainsi les points suivants seront priorisés 6. Rapports financiers 7.1. GACEF 7.5. Loi sur l'éducation 8.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB 8.5. Comité pour le mode de fonctionnement de la FCÉNB 8.7. Comité Prix Reconnaissance 10. Correspondance 11. Entérination des vice-présidences de la FCÉNB Il est dûment proposé et appuyé Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>L'ordre du jour a été adopté tel que modifié.</p>
<p>Résolution 2014-2015/36 Il est dûment proposé et appuyé : Que le montant de surplus du remboursement des pénalités soit transféré au poste « Réserve pour formation ». ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>La trésorière de la FCÉNB a fait ce changement à la présentation de l'état financier de la FCÉNB.</p>
<p>Résolution 2014-2015/37 Il est dûment proposé et appuyé que Alain Martin soit le 3<sup>e</sup> signataire pour les chèques ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Alain Martin remplace le membre démissionnaire Richard Landry comme signataire des effets de banque de la FCÉNB.</p>
<p>Résolution 2014-2015/38 Il est dûment proposé et appuyé De partager le document de travail sur la loi sur l'éducation, à titre d'information, avec les membres de la table sectorielle de l'éducation et les CÉD, en mentionnant que ce document est hautement confidentiel et sous embargo. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Une lettre accompagnant le document de travail sur la loi sur l'éducation a été envoyée à l'AFPNB, qui en avait fait la demande, au début juin 2015.</p>
<p>Résolution 2014-2015/39 Attendu que : L'entente de service avec des consultants soit écrite et mentionne la restriction de délai de paiement</p>	<p>Cette résolution sera consignée au mode de fonctionnement de la FCÉNB.</p>



<p>Il est dûment proposé et appuyé : Que les frais encourus pour services de consultants, selon l'entente conclue, soient facturés 60 jours après que le travail soit terminé et avant la fin de l'exercice financier en cours. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>Résolution 2014-2015/40 Il est dûment proposé et appuyé Que le congrès et AGA 2015 se tiendra à Bathurst les 3 et 4 octobre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Les contrats ont été signés afin que le congrès 2015 se déroule au Best-Western Bathurst les 2, 3 et 4 octobre 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/41 Il est dûment proposé et appuyé : D'envoyer une lettre aux CÉD indiquant que les dépenses de frais de déplacement de 6 participants de CPAÉ par CÉD seront remboursées par la FCÉNB pour le congrès 2015. La discussion démontre que : Ce remboursement de dépenses sera considéré être le transfert pour la formation des conseillers d'éducation et des CPAÉ qui est fait annuellement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>La lettre a été envoyée aux présidents des CÉD le 2 juin 2015.</p>
<p>Résolution 2014-2015/42 Il est dûment proposé et appuyé Que Alain Martin soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Richard Landry ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Alain Martin occupe maintenant un des postes de vice-présidence.</p>
<p>Résolution 2014-2015/43 Il est dûment proposé et appuyé Que Mario Pelletier soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Line Collin ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Mario Pelletier occupe maintenant un des postes de vice-présidence.</p>

**CA9 – 11 JUILLET 2015**

<p>Résolution 2014-2015/44 Attendu que : Cette réunion est tenue pour aborder les points qui étaient à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 29-30 mai 2015 et n'ont pu l'être faute de temps,  Il est dûment proposé et appuyé D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts faits depuis la réunion du 29-30 mai 2015, soit 4.4. Adoption du procès-verbal de la</p>	<p>L'ordre du jour est adopté tel que modifié.</p>
---	--



<p>réunion du 29-30 mai 2015 6.5. Budget provincial au 26 juin 2015 7.4.2. Présentation du Réseau en immigration francophone du N.-B. et d'ajouter les points suivants : 5.1.1. Intervenant à la cour d'appel du NB sur la question des autobus scolaires unilingues 5.1.2. Poursuite judiciaire entamée par l'AEFNB ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>Résolution 2014-2015/45 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 20-21 février 2015 soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 20-21 février est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/46 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2015 soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 6 mai est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/47 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2015 soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 21 mai est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/48 Il est dûment proposé et appuyé Que le procès-verbal de la réunion du 29 et 30 mai 2015 soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion du 29 et 30 mai est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en juillet 2015</p>
<p>Résolution 2014-2015/49 Il est dûment proposé et appuyé Qu'une lettre demandant la position des CÉD à ce que la FCÉNB soit requérante dans la poursuite entamée par l'AEFNB, et demandant à connaître la position des CÉD à être requérants dans cette même poursuite soit envoyée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	<p>La lettre a été envoyée aux présidences des CÉD le 30 juillet.</p>
<p>Résolution 2014-2015/50 Il est dûment proposé et appuyé D'envoyer une lettre à la FJFNB disant que la FCÉNB appuie le projet du droit de vote à 16 ans. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	<p>La lettre a été envoyée à la direction générale de la FJFNB le 30 juillet.</p>
<p>Résolution 2014-2015/51 Attendu que Gérard Mcken n'est pas disponible pour assister aux réunions du RIFNB Il est dûment proposé et appuyé que</p>	<p>Le RIFNB a été avisé du changement de représentant et les coordonnées de celui-ci leur ont été partagées.</p>



Willy Wilondja soit le représentant de la FCÉNB au RIFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/52 Il est dûment proposé et appuyé À titre d'information, une lettre sera envoyée au CÉD indiquant que les négociations pour la rémunération des membres des CÉD avec le comité bipartite seront sur les termes suivants : Que la rémunération des conseillers d'éducation demeure à 3000\$, celle des présidences des CÉD à 6000\$, et ajouter à cette rémunération des frais de représentation de 75\$ pour une réunion de moins de 4h et 150\$ pour une réunion de 4 h et plus. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La lettre a été envoyée le 30 juillet 2015.

<b>CA10 – 28 ET 29 AOÛT 2015</b>	
Résolution 2014-2015/53 Il est dûment proposé et appuyé Que l'ordre du jour soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	L'ordre du jour est adopté.
Résolution 2014-2015/54 Il est dûment proposé et appuyé : Que le procès-verbal de la réunion du 11 juillet soit adopté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Le procès-verbal de la réunion du 11 juillet est adopté. Il a été envoyé par courriel aux conseillères et conseillers d'éducation de la province en septembre 2015.
Résolution 2014-2015/55 Il est dûment proposé et appuyé Que les frais de cellulaire du représentant de la FNCSF lui soient remboursés, avec un plafond de 70\$ de frais mensuels. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Les frais de cellulaire du représentant de la FCÉNB à la FNCSF seront remboursés sur présentation des reçus appropriés.
Résolution 2014-2015/56 Il est dûment proposé et appuyé Qu'une lettre soit envoyée à la SANB afin que la présidente, et les vice-présidences du Forum des organismes et la Table sectorielle en éducation cessent de parler des dossiers de la FCÉNB tel que la Loi sur l'Éducation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La lettre a été envoyée à la SANB en septembre 2015.
Résolution 2014-2015/57 Il est dûment proposé et appuyé Que les modifications proposées au	Les modifications proposées au Règlement général de la FCÉNB ont été envoyés par courriels aux présidences des CÉD le 9



Règlement général de la FCÉNB soient adoptées et présentés pour ratification lors de l'AGA du 4 octobre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	septembre et envoyés aux conseillères et conseillers d'éducation en même temps que les autres documents pertinents à l'AGA.
Résolution 2014-2015/58 Il est dûment proposé et appuyé Qu'un représentant de la FCÉNB participe au congrès de l'ACELF en septembre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Un représentant de la FCÉNB a participé au Congrès de l'ACELF qui s'est tenu du 24 au 26 septembre 2015.